

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe d'assistantes sociales est à votre service pour tout problème lié à votre hospitalisation ou à de futurs soins. Notre attention se porte sur une approche globale en favorisant votre autonomie et votre libre choix !

Vous pouvez entrer en contact avec le Service Social pour faciliter votre accès aux soins de santé ; organiser votre après hospitalisation vers le domicile ou autre (revalidation, convalescence, court-séjour, maison de repos, etc.) ; vous informer et vous soutenir dans les démarches administratives en lien avec l'hospitalisation.

Vous êtes hospitalisé et souhaitez entrer en contact avec le Service Social ? Vous pouvez appeler directement l'assistante sociale attribuée à votre service hospitalier ou en faire la demander auprès du personnel soignant (infirmière, médecin,...).

NOS COLLABORATIONS :

Le Service Social travaille en collaboration avec de nombreux prestataires extérieurs (CPAS, mutuelle, médecin traitant, infirmier,...) afin d'organiser au mieux votre après hospitalisation.



Le Service Social collabore également avec les coordinations de soins de chaque mutuelle :



064/238.460



064/238.770



078/151.000



065/840.966

ADRESSES ET COORDONNÉES :

Le Tilleriau - CHR Haute Senne

Chaussée de Braine, 49 • 7060 Soignies

Saint Vincent - CHR Haute Senne

Boulevard Roosevelt, 17 • 7060 Soignies

Le Goéland - CHR Haute Senne

Grand Chemin 63 • 7063 Soignies

CONTACTS :

Gériatrie 2, Hôpital de Jour Gériatrique et Hôpital de Jour Médical :

067/348.801

Gériatrie 1, Médecine Interne 1

067/348.373

Médecine Interne 2 :

067/348.635

Orthopédie, Chirurgie, Hôpital de Jour Chirurgical, Soins Intensifs :

067/348.784

Revalidation 1 et 2, Maternité, Pédiatrie, Soins Palliatifs :

067/348.802



Centre Hospitalier Régional
de la Haute Senne

Chaussée de Braine 49
7060 Soignies
Tél.: 067.348.411
info@chrhantesenne.be

www.chrhantesenne.be



Editeur responsable: Thérèse Troiti - CHR Haute Senne

Chau. de Braine 49 - 7060 Soignies

© photos : CHR Haute Senne, iStockPhoto

CHR-BRO-110 - Rev. 001

Date d'application : 21/05/2024

SERVICE SOCIAL VOUS ALLEZ ÊTRE HOSPITALISÉ

Préparez au mieux votre sortie avec le Service Social dès votre pré-admission et/ou votre arrivée.



AVANT/PENDANT VOTRE HOSPITALISATION :

L'équipe pluridisciplinaire reste à votre écoute pour vous informer, vous soutenir et vous orienter.

Le Service Social reste disponible pour répondre à toutes vos interrogations.

- Comment me rendre à l'hôpital ?
- Comment me débrouiller à la maison ?
- Quelles sont les aides possibles ?
- Comment se déroule la convalescence, la revalidation ?
- Quels avantages sociaux sont disponibles ?

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à joindre l'assistante sociale référente pour le service par téléphone.



AU DOMICILE :

Si vous rencontrez des difficultés à votre domicile, vous pouvez contacter directement le CPAS de votre région ou la coordination de soins de votre mutuelle. Ils pourront vous accompagner afin de mettre en place les aides et/ou les aménagements nécessaires :

SOINS ADAPTÉS

Infirmier, kinésithérapeute, logopède, ergothérapeute, ...

AIDES À LA VIE JOURNALIÈRE

Aide-ménagère, aide-familiale, repas à domicile, ...

MATÉRIELS MÉDICALISÉS

Lit, chaise percée, chaise roulante, tribune, béquilles, rehausseur, contention, ...

TÉLÉ-ASSISTANCE

TRANSPORTS ADAPTÉS

Durant votre hospitalisation, l'assistante sociale référente de votre service peut assurer le relais entre le CPAS ou la coordination de soins de votre mutuelle afin de mettre en place les aides nécessaires à votre domicile.

AVEZ-VOUS PENSÉ À TOUT AVANT VOTRE SORTIE DE L'HÔPITAL ?

- Avez-vous un transport ?
- Comment allez-vous chercher vos médicaments à la pharmacie ?
- Avez-vous prévenu votre médecin traitant ?
- Avez-vous reçu tous vos documents de sortie ?
 - Vos ordonnances et prescriptions médicales ;
 - Votre traitement ;
 - Votre de carte de RDV - suivi post-hospitalisation ;
 - Le courrier pour votre médecin traitant.
- Avez-vous besoin d'un certificat médical et/ou une attestation d'hospitalisation ?
- Avez-vous remis le document à faire compléter si vous avez une assurance hospitalisation ?
- Avez-vous les aides et le matériel nécessaires pour votre retour ?

Si vous n'avez pas de réponses à ces questions, n'hésitez pas à contacter l'infirmière en chef et/ ou l'assistante sociale référente de votre service afin qu'elles vous orientent.